TERMES DE REFERENCE

POUR LA SELECTION D'UNE ASSOCIATION, ONG, ENTREPRISE, POUR LE DEVELOPPEMENT DE COMBUSTIBLE ISSU DE LA BIOMASSE POUR REMPLACER LE CHARBON DE BOIS

N/Réf : 029/HSI-ABJ/2025

1. Contexte

Les habitants de la vallée du Sambirano dépendent du bois pour leur besoin énergétique. Cet approvisionnement en combustible représente une partie importante de pression sur les ressources forestières de la zone. La dernière analyse a démontré qu'une bonne partie des forêts est perdue chaque année en raison de la surexploitation. Le charbon et le bois de chauffe demeurent la première source d'énergie domestique.

Helvetas Madagascar vise à mettre en place une gestion durable du paysage de la vallée du Sambirano avec tous les acteurs pour assurer les services environnementaux essentiels contribuant à la résilience de la population. Pour ce faire, on doit agir sur l'offre par la production de bois d'énergie et de charbon écologique et agir sur la demande pour diminuer la consommation en charbon et en bois de chauffe par l'introduction des foyers améliorés.

Le présent appel à manifestation d'intérêts veut identifier des acteurs intéressés pour la mise en œuvre d'une activité de production d'alternative au charbon de bois classique.

2. Objectif de l'appel à manifestation d'intérêts

L'objectif de cette initiative est d'encourager la production et l'utilisation des produits combustibles issus de biomasse alternative au charbon de bois. Cet appel vise à faire émerger des acteurs (groupements, associations ou ONG) intéressés par :

- La création d'une nouvelle chaîne de valeur locale pour des produits de combustibles issus de biomasse en alternative au charbon de bois ;
- La facilitation des conditions de développement et la mise en marche et la gestion durable des unités d'exploitation de charbon écologique ;
- L'implication des jeunes et des femmes dans la lutte contre le réchauffement climatique tout en leur procurant un travail décent.

3. Conditions de participation

Les soumissionnaires et les porteurs de projets doivent répondre aux critères suivants :

- être une entité légalement enregistrée selon les lois et règlements en vigueur (association, ONG, entreprise, …)
- démontrer une capacité en matière de développement et de gestion du projet.

Les propositions doivent s'aligner aux objectifs du présent appel à manifestation d'intérêt :

- Mise en place d'une chaîne de valeur pour le charbon écologique ;
- Développement et gestion durable des unités d'exploitation de charbon écologique ;
- Création d'emplois pour les jeunes et les femmes.

4. Modalités de soumission

Le dossier de soumission au présent appel à manifestation d'intérêts doit comporter les documents suivants :

- Formulaire de soumission (en annexe)
- Des documents justificatifs relatifs aux conditions d'éligibilité citées au §3.

Le dossier de manifestation d'intérêt composé des documents susmentionnés et porter la mention **« APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊTS POUR LE DEVELOPPEMENT DE COMBUSTIBLE ISSU DE LA BIOMASSE POUR REMPLACER LE CHARBON DE BOIS »** doit être soumis avant le **04 septembre 2025** à l'adresse Madagascar@helvetas.org